



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

Transition entre école et travail: La position des employeurs

Assemblée générale CSIAS 31 mai 2007

Thomas Daum, Directeur de l'Union patronale suisse

Les objectifs de la formation professionnelle

- **Du point de vue des employeurs:**
 - Aptitude au métier et aptitude à la formation continue
 - Assurance du potentiel de main-d'œuvre
- **Du point de vue de la société:**
 - Autonomie et responsabilité
 - Indépendance économique

>> Aptitude intégrale au marché de l'emploi pour tous

Déterminants économiques 1

- Disponibilité globale d'activités simples, standardisées et non liées à un emplacement
- Remplacement du travail physique par des machines et des appareils
- Accent sur des activités différenciées génératrices d'une grande valeur ajoutée avec exigences de qualité élevées
- Mutation rapide des capacités requises



Déterminants économiques 2

- Rétrécissement de la compétence de formation des entreprises
- Pression sur les coûts
- Tradition de formation moins développée dans le secteur tertiaire

mais

- Pénurie et vieillissement de la main-d'œuvre disponible
- Baisse de la demande de places d'apprentissage
- Limites de l'approche plus scolaire (académique)
- Limites du recrutement à l'étranger



La formation professionnelle – une tâche commune



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

- **Capacités pratiques**
Employeur, école professionnelle
 - **Connaissances théoriques & culture générale**
Ecole professionnelle, employeur, famille
 - **Développement de la personnalité**
Famille, école professionnelle, employeur
- >> D'importants fondements sont posés pendant la scolarité obligatoire (niveau secondaire I)!**



Attestation du succès



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

- Env. 75'000 entrées en apprentissage professionnel
- Env. 205'000 personnes en formation professionnelle de base
- Offre de places d'apprentissage en progression
- Faible taux de chômage des jeunes en comparaison internationale – tendance à la baisse
- Env. 4'000 jeunes présentant des problèmes lors du passage du secondaire I au secondaire II





- Offre de places d'apprentissage dépendante de la conjoncture
- Années à forte natalité jusqu'en 2008 environ
- Augmentation des exigences professionnelles/intellectuelles
- Plus grands déficits des jeunes en fin du niveau secondaire I en termes de
 - qualifications professionnelles
 - socialisation générale
 - compétences personnelles en vue de la formation et de la vie professionnelle
- Défis dans le processus de recherche d'un métier (illusions et fausses incitations)





- Détente grâce à la démographie et la conjoncture
- Regroupement renforcé au sein d'associations d'apprentissage
- Au secondaire I, meilleure préparation professionnelle et personnelle au secondaire II (dialogue actif!)
- Entrée précoce dans un processus réaliste de recherche de métier (7e/8e année scolaire) et possibilité de corriger les déficits (9e année scolaire)
- Attentes réalistes des employeurs





- Case Management (pour les jeunes)
- Motivation et coaching (pour les entreprises d'apprentissage)
- Plus grande acceptation de la formation avec attestation et des segments de salaire bas
- Offres transitoires
- Offres spéciales pour les „cas à graves problèmes“
- Pas de fausses incitations matérielles (AC, aide sociale)



Priorités et principes 1



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

- Premier objectif: dispenser à tous les jeunes une formation professionnelle adéquate
- Le niveau secondaire I doit créer une base optimale pour atteindre cet objectif
- Les parents doivent davantage être rappelés à leurs devoirs
- Les „problèmes“ (potentiels) doivent être abordés au niveau secondaire I au lieu d'être renvoyés au niveau secondaire II



Priorités et principes 2



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

- Les possibilités de formation/d'activité lucrative subventionnées en dehors du marché régulier de l'emploi sont la solution de tout dernier recours
- Les employeurs doivent s'engager dans la formation professionnelle par intérêt propre et par responsabilité sociale
- Mais les entreprises ne sont pas des institutions sociales!

